

Paris

Usage des TIC

Plateforme mutualisée d'offre et de demande de stages

Le contexte de l'innovation

Paris accueille plus de 3000 stagiaires par an. La méconnaissance de l'organisation de ses 28 directions et de ses 300 métiers par le public rendait jusqu'ici la recherche de stage hasardeuse et imprécise quant aux objectifs de formation. Le traitement centralisé des demandes (plus de 6000/an), essentiellement par courrier, occasionnait en outre des délais d'instruction en décalage avec les attentes des candidats. En complément des actions pour améliorer l'accueil matériel et pédagogique des stagiaires, la Ville de Paris a ainsi souhaité leur offrir un service plus efficace et réactif concrétisé par la mise en ligne en janvier 2011 d'une plateforme mutualisée d'offre et de demande de stages.

L'idée innovante

Organiser la rencontre entre les candidats et les services d'accueil au travers d'une interface fonctionnant comme une « place de marché ». La publication et la gestion déconcentrée des annonces de stages renforce la visibilité et la définition de l'offre permettant une meilleure adéquation des candidatures et un processus de sélection en temps réel. Les candidats disposent de fonctions de recherches multicritères et peuvent déposer un CV en ligne ou faire acte de candidature spontanée.

L'objectif recherché

Faciliter, simplifier et accélérer le processus de recrutement des stagiaires dans l'administration parisienne.

Offrir un service dynamique et personnalisé correspondant aux attentes des usagers.

Disposer rapidement d'un outil décentralisé, interactif et intuitif

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Les attentes manifestées par les internautes au travers de leurs remarques recueillies sur le site Paris.fr ont servi de fil conducteur à la définition du service : besoin d'information, d'orientation, de contact et de retours en constituent les aspects principaux. Bénéficiant du soutien du Secrétariat Général et des élus de référence, les caractéristiques du projet ont pu rapidement être définies en impliquant les directions les plus concernées par l'accueil de stagiaires. L'élaboration du service a été menée sur un mode itératif et collaboratif avec les représentants des directions par ajustements successifs d'une maquette, y compris pendant la phase de développement technique. Parallèlement, les procédures ont été déconcentrées tout en réorganisant les services des directions selon le principe de subsidiarité ; le service gestionnaire assumant désormais une fonction support et d'animation de réseau.

Le contenu de la réalisation

L'internaute accède à la plateforme via une adresse dédiée stages.paris.fr.

Les stages disponibles sont présentés en vue résumée permettant à l'internaute de repérer d'un seul coup d'oeil les annonces susceptibles de l'intéresser. Il peut ordonner la liste ou personnaliser sa recherche en croisant les différents filtres à sa disposition.

Chaque annonce, consultable d'un seul clic précise les missions du stagiaire et les compétences requises, si le stage est indemnisable, son horaire hebdomadaire, ainsi que son lieu. En cliquant sur « postuler » le candidat se voit proposer un formulaire de candidature qui

sera directement adressé à l'auteur de l'annonce. Il peut postuler à plusieurs annonces ou encore déposer une candidature spontanée.

L'interface de contribution mise à disposition des directions permet aux services de publier (ou dépublier) directement leurs annonces, de gérer les candidatures et de contacter les postulants. Il est notamment possible pour chaque annonce de consulter en ligne les CV et de convoquer personnellement les candidats sélectionnés ainsi que d'informer ceux qui ne sont pas retenus par mail, aussi bien individuellement que groupés. Les candidatures spontanées qui intéressent un service peuvent être insérées dans ce processus.

Les moyens humains (internes et externes) et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)

Le projet a été copiloté par la direction chargée de la communication et celle chargée du développement économique. La mise en place du service au sein de l'ensemble des directions de la Ville de Paris s'est effectuée à moyens humains et techniques constants. Le réseau des correspondants animé par le bureau des stages compte actuellement 120 personnes ; chaque direction restant libre de son organisation. Le développement de l'outil a été réalisé en interne par le département Paris-numérique qui en assure aussi la maintenance et les évolutions. Seule la maquette graphique a été sous-traitée à l'agence Minit-L pour 5000€ ttc. Un stagiaire de l'ESSEC (indemnisé) a été associé à la phase de définition et de test.

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

Conçu et réalisé en seulement 6 mois afin d'être opérationnel dès le début de la période de recherche de stages, le service stages.paris.fr a été ouvert le 15 janvier 2011. Il a immédiatement rencontré son public avec près de 200.000 pages vues en 5 mois. Plus de 100 annonces sont proposées en permanence sur le site. L'extinction des remarques des internautes postées sur paris.fr concernant les stages suggère que le service remplit bien sa fonction d'information et d'orientation. L'analyse des candidatures spontanées (+ de 1000) permettra à l'avenir de mieux ajuster l'offre de stages aux attentes du public. Le service devra également tendre à l'exhaustivité, notamment en ce qui concerne les stages de courte durée. Des fonctions statistiques, ainsi que des comptes usagers seront ajoutées. La Ville de Paris souhaite en outre mettre son service à disposition d'organismes partenaires (Centre d'action social, centres d'animation, arrondissements...).

Contact

Bernard Coutel, directeur de projet / DICOM

tél. : 01.42.76.63.26 courriel : bernard.coutel@paris.fr